

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE  
LE 02 JUILLET 2012, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT ORDINAIRE,  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL,  
MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS  
SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté  
Madame Isabelle Pruneau  
Madame Renée Lessard  
Monsieur Denis Bouchard  
Monsieur Rock Carrier  
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

**PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**ORDRE DU JOUR  
2 JUILLET 2013**

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de juin 2013
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Dépôt des indicateurs de gestion
- 6- Assurances de la municipalité
- 7- Galerie mise en demeure
- 8- Nommer membres du CCU pour 2 ans (3 postes à renouveler)
- 9- Résolution pour fabrication du gazébo
- 10- Acceptation soumission asphalte
- 11- Acceptation soumission travaux branchements
- 12- Appui CPTAQ servitudes famille Veilleux
- 13- Rapport inspecteur Voirie
- 14- Étude déphosphatation – prévoir rencontre avec ingénieur et France Thibault
- 15- Politique Familiale
- 16- Correspondance
- 17- Service Incendie :           A) Parole au directeur incendie  
  B) Camion cube
- 18- Loisirs:            A) Compte rendu St-Jean  
                                  B)
- 19- Varia:             A) Soumission réparation camion voirie  
                                  B)
- 20- Période de questions
- 21- Levée de l'assemblée

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

131-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS  
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia reste ouvert.  
ADOPTÉE**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2013**

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

132-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 juin 2013 soit accepté tel que rédigé.  
ADOPTÉE

**ACCEPTATION DES COMPTES**

133-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant 236 416.27\$ soit 220 501.98\$ pour la Municipalité, et 15 914.29\$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.  
ADOPTÉE

**Dépôt des indicateurs de gestion**

Les indicateurs de gestion 2012 ont été déposés au MAMROT le 21 juin 2013 par Madame Linda Gilbert tel que requis par la Loi.

134-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les indicateurs de gestions 2012 soient par la présente acceptés tels que déposés.  
ADOPTÉE

**Assurances de la municipalité**

135-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE nos assurances soient renouvelées pour l'année 2013/2014 avec la Mutuelle des Municipalités au montant de 18 962\$.  
ADOPTÉE

**Galerie - mise en demeure**

136-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une mise en demeure par courrier recommandé soit signifiée à M. Ghislain Bernard de la Scierie Bernard Inc pour la galerie et les escaliers dont le ciment se dégrade prématurément. Que Scierie Bernard inc. devra effectuer la réparation nécessaire, à la satisfaction de la municipalité, d'ici le 30 août 2013. Si le 12 août 2013, 16 heures, nous n'avons pas eu confirmation que ces réparations seront effectuées avant le 30 août 2013, une plainte à la Régie du Bâtiment du Québec pourra être déposée.  
ADOPTÉE

**Nommer membres du CCU pour 2 ans (3 postes à renouveler)**

137-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil nomment Messieurs Émilien Quirion, Pierre Vir et Claude Vincent pour un terme de 2 ans à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme.  
ADOPTÉE

**Résolution pour fabrication du gazébo**

138-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de M. Marcel Dupuis pour la fabrication d'un gazebo au prix de 5978.70\$. Ce gazebo fait partie du projet du Pacte rural.

ADOPTÉE

**Acceptation soumission asphalte**

Suite à la publication sur SEAO, tel que requis par la Loi, nous avons reçu 3 soumissions toutes conformes.

<b>NOM</b>	<b>PRIX SOUMIS « total seulement »</b>
Pavages Abénakis	118 424.25\$
Pavage Sartigan	133 371.00\$
Pavage St-Laurent	126 644.96\$

139-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la soumission de Pavage Abénakis, au montant de 118 424.25\$ soit acceptée.

ADOPTÉE

**Acceptation soumission travaux branchements**

140-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Envoyer des demandes de prix à de nouveaux entrepreneurs pour les branchements à ajouter sur le réseau municipal.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. POUR LA CRÉATION  
DE SERVITUDES EN FAVEUR DES LOTS 4 216 132, 4 216 782 ET  
4 216 784**

Considérant que la demande ne nuit en rien aux activités agricoles du secteur et n'a pas pour effet d'ajouter un usage autre que l'agriculture, mais consiste tout simplement à accorder une servitude réelle et perpétuelle de passage à M. Daniel Veilleux (propriétaire du lot 4 216 784 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Dorchester, dans la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford) pour passer sur le terrain de Mme Aline Brousseau (propriétaire du lot 4 216 132 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Dorchester, dans la municipalité de Saint-Benjamin) et pour passer sur le lot appartenant à Monsieur Yves Veilleux (4 216 782 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Dorchester, dans la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford) afin de communiquer au chemin public (Rang C). De plus, monsieur Daniel Veilleux désire que l'on rédige une servitude de puisage d'eau en sa faveur par une source située sur le lot de monsieur Yves Veilleux (lot 4 216 782). De plus, monsieur Yves Veilleux, étant propriétaire du lot numéro 4 216 782, désire passer également sur le lot appartenant à madame Aline Brousseau, par tous les moyens de locomotion, afin d'accéder plus facilement à ses installations sur son lot. Aussi, monsieur Yves Veilleux aimerait qu'une servitude de puisage d'eau soit rédigée afin qu'il puisse aller puiser l'eau sur l'immeuble appartenant à monsieur Daniel Veilleux (lot 4 216 784), via une source située au sud de l'immeuble. Enfin, Mme Aline Brousseau désire qu'une servitude de passage soit créée en sa faveur afin d'accéder au chemin public (Rang C) par le lot appartenant à Yves Veilleux (propriétaire du lot 4 216 782).

Considérant que la création de ces servitudes de passage ne fera qu'améliorer le bon fonctionnement de l'exploitation forestière des lots concernés.

Considérant que la création de ces servitudes de passage et de puisage d'eau n'auront aucune conséquence négative sur les activités agricoles existantes ainsi que sur leur développement et ni sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants.

Considérant que les normes d'épandages ne seront pas affectées étant donné que les terrains visés sont présentement boisés.

Considérant que l'homogénéité du secteur ne sera que peu affectée dû au fait que l'usage du lot ne change pas.

Considérant que la création de ces servitudes ne contrevient à aucun règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité.

141-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford appuie la demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. de procéder à la création des servitudes de passage et de puisage d'eau sur les lots 4 216 782, 4 216 784 et 4 216 132.

ADOPTÉE

### **PAROLE À L'INSPECTEUR DE VOIRIE**

M. Claude Vincent a remis son rapport du mois par écrit.

### **Étude déphosphatation – prévoir rencontre avec ingénieur et France Thibault**

142-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Mme France Thibault soit présente lors de notre rencontre avec les ingénieurs pour la présentation de l'étude de déphosphatation.

ADOPTÉE

### **POLITIQUE FAMILIALE – COMPTE RENDU**

Madame Renée Lessard a remis un rapport de dépenses concernant la politique familiale à tous les conseillers. La remise des paniers contenant divers produits et laissez-passer ainsi que des coupons-rabais a été faite le samedi 22 juin aux nouveaux arrivants lors de la fête nationale. Chaque panier contenait une valeur d'environ 400\$ et dix nouveaux arrivants ont pu en bénéficier.

### **CORRESPONDANCE**

#### **Règlement relatif aux forêts privées de la MRC des Etchemins**

### **SERVICE INCENDIE**

#### **PAROLE AU DIRECTEUR INCENDIE**

##### **Camion cube**

Prendre des infos auprès de personnes compétentes pour faire réparer l'unité d'urgence

### **LOISIRS**

##### **Compte rendu St-Jean**

M. Denis Bouchard ne peut donner le compte rendu, car il veut le présenter à son Comité. Il prévoit des bénéfices d'environ 4000\$

**JOURNAL MUNICIPAL : de remercier tous les bénévoles qui travaillent de près ou de loin au succès de la Fête nationale.**

**VARIA**

**Soumission camion voirie**

Remettre à la prochaine rencontre. On va demander des prix sur des pièces spécifiques.

**PROCHAINE RENCONTRE (SÉANCE D'AOÛT)**

Un rappel pour mentionner que la rencontre du conseil du mois d'août 2013 aura lieu le 12 août à 19h30, 2<sup>e</sup> lundi du mois.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Bois rang de la Famine Sud**

143-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

De contacter le propriétaire du lot 4 216 825, dans le rang de la Famine Sud, pour savoir à qui appartient le bois dans le fossé et qu'il doit être ramassé.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

144-07-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE cette assemblée soit close, il est 9 heures 47 minutes.

ADOPTÉE

**Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

\_\_\_\_\_  
Hector Provençal  
Maire

\_\_\_\_\_  
Lyse Audet  
Directrice générale